

# Paru dans

# MANAGERS

E U R O P E M A G A Z I N E

COMMUNIQUÉ

## > DOSSIER MANAGEMENT

### L'EXPERTE DE LA « FISCALITÉ VERTE »

Corinne Frimin, juriste fiscaliste, est à la tête de Thot Expertise, un cabinet de conseil spécialisé dans l'audit de la fiscalité environnementale. Elle intervient dans tout type d'entreprises pour traiter d'une problématique au cœur de notre quotidien : l'environnement et les contributions et taxes associées.



#### Quelle est l'importance de ce domaine ?

Toutes les sociétés contribuent financièrement afin que leurs déchets soient recyclés (emballages, meubles...) et doivent être à jour dans leurs déclarations.

C'est un domaine pointu qui requiert une connaissance précise des textes réglementaires ainsi qu'une capacité d'adaptation à l'entreprise cliente.

#### Quels sont vos services ?

Notre métier consiste à analyser, sécuriser et optimiser les déclarations des contributions d'emballages ménagers, de déchets électroniques et autres taxes environnementales dus par les fabricants ou la grande distribution pour ne payer que le « juste prix ». De plus en plus d'entreprises me confient désormais l'externalisation de leurs déclarations afin d'avoir un expert toujours au fait même de la réglementation.

#### Quelle est votre valeur ajoutée ?

Ma méthodologie rigoureuse et efficace. Avec dix ans d'expérience sur les sujets des filières Responsabilité Elargie du Producteur (REP) et une relation clients au cœur de mes préoccupations, je propose un accompagnement tant opérationnel que stratégique, pérennisé ensuite par le client.

